



COMM DU COM

La lettre d'information du CO Mulhouse

8 oct. 2017

Reg. LD
Rodern (68)

5 nov. 2017

Reg. MD urbaine
Strasbourg (67)

Un septembre à toute vitesse !

2 titres de champions de Ligue de Sprint, 2 organisations réussies, une 2ème place lors du Championnat Grand Est des Clubs...

Beau mois de septembre pour le COM !

Merci à tous les bénévoles et en particulier au directeur de courses, Thierry, à la traceuse, Karin et aux deux experts Pascal Dott et Christophe Bernauer pour l'organisation de la moyenne distance à Lauw.

La forêt est magnifique en cette période de l'année avec ses belles couleurs

d'automne et les odeurs de champignons.

Venez nombreux en profiter dimanche prochain à Rodern lors de la course organisée par le club de Colmar, c'est la dernière compétition officielle en forêt avant la trêve hivernale (et oui déjà....).

Pour les absents de ce dimanche et les nouveaux venus notez bien la date du 15 octobre, où nous organiserons notre Rand'Orientation dans la forêt du Waldeck.

Cette manifestation se veut familiale et ouverte aux coureurs/traileurs (postes

faciles techniquement, itinéraires sur les chemins) alors on compte sur vous pour en parler autour de vous.



Entraînements

Motivez- vous pour rejoindre les entraînements du lundi et du jeudi soir, plus on sera nombreux plus ce sera fun !

Inscription sur :
com.yaentrainement.fr

Annonces de course

Dès leur diffusion vous retrouverez dans la rubrique « calendrier-annonces de courses » sur notre site comulhouse.fr les annonces de course avec toutes les informations utiles.

Réunion du comité

Le comité tiendra sa 7ème réunion de l'année ce vendredi à 20h15 chez les Harnist.

Ces réunions sont ouvertes à tous les membres, n'hésitez pas à y assister.

Les comptes-rendus des réunions sont disponibles dans la partie membre du site internet du club.

Passage de Balises

Le passage des balises de couleur aura lieu le samedi 14 octobre au Lac Blanc.

8 jeunes (et adulte) sont inscrits : Bader, Dahlia, Paulin, Ugo, Aude, Caroline, Léonie P. et Victor.

Mauricette, Thierry et Daniel vont encadrer nos jeunes, merci à eux et bonne épreuve à tous !

Diagonale des Fous

J-15 pour Audrey

Soyez nombreux à suivre Audrey Marchand lors du Grand Raid de la Réunion à partir du jeudi 19 octobre 20h (heure de Paris) (suivi live sur <http://grandraid.sfr.re>).

Notre orienteuse/traileuse est au top de sa forme comme le prouve son impressionnante victoire au 120km 5700D+ de l'Infernal Trail des Vosges en 18h05 début septembre. 1ère féminine avec plus de 2 heures d'avance mais surtout 10ème au classement général sur plus de 150 participants.

Nous allons trembler sur cette

diagonale !

Et on va en avoir l'occasion car avec 164.6km et 9576D+ Audrey est partie pour une trentaine d'heures de course.

Bonne course Audrey, le COM sera derrière toi !



Rand'Orientation du 15 octobre 2017

La 4ème édition de notre Randonnée Orientation se déroulera le dimanche 15 octobre dans la forêt du Waldeck de Mulhouse.

Le principe : 3 circuits : 5, 10 et 20 km, des postes proches des chemins et faciles techniquement, un mode randonnée famille sur les circuits 5 et 10 km et une course chronométrée avec

un départ en masse pour les circuits de 10 et 20 km destinée aux orienteurs, mais surtout aussi aux traileurs et coureurs voulant goûter à la discipline de l'orientation.

Et pour le réconfort de tous, des grillades et de salades maisons.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !



TRAIL ORIENTATION

SEUL, ENTRE AMIS OU EN FAMILLE
LE 15 OCTOBRE 2017, NE PERDEZ PAS LE NORD !
COMULHOUSE.FR

Prochaines Courses

Les inscriptions se font comme toujours sur le site <https://com.yaentrainement.fr/events>.

Les annonces de courses sont en annexe de la Comm et sont également disponibles dans les pages-calendrier de notre site <http://comulhouse.fr/calendrier>

- dimanche 8 octobre : Régionale Longue Distance à RODERN organisée par le COC
- dimanche 5 novembre : Régionale Moyenne Distance Urbaine à Strasbourg organisée par l'ASOPE

Pas de déplacement du COM cette année au Critérium National des Equipes (course en relais de 7) ni au championnat de France de Nuit et de sprint, en raison de la distance (c'est en Bretagne !) et de l'indisponibilité de beaucoup de coureurs (blessures, vacances...)

Espace membres sur comulhouse.fr

Les comptes rendus des réunions du comité du COM sont disponibles dans les pages membres de notre site comulhouse.fr

Pour y accéder, il vous faut un identifiant que vous pouvez demander auprès de Vincent Frey : info@comulhouse.fr

Coupe de France des Clubs

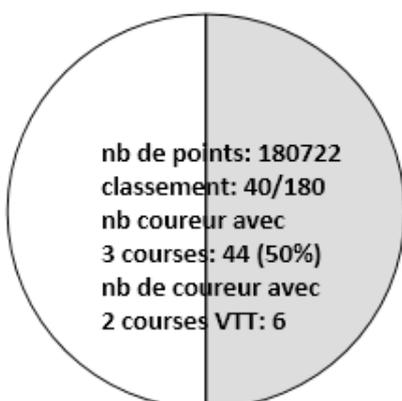
50 coureurs du club (sur 89 licenciés sportifs) ont marqués des points à la coupe de France des clubs. Cette belle participation de tous nous permet d'être actuellement 31ème club de France sur 191. Bravo à tous !

Mais la saison n'est pas encore tout à fait terminée et il reste encore 2 courses en Alsace pour les coureurs n'ayant pas encore couru 3 courses pédestres en 2017 :

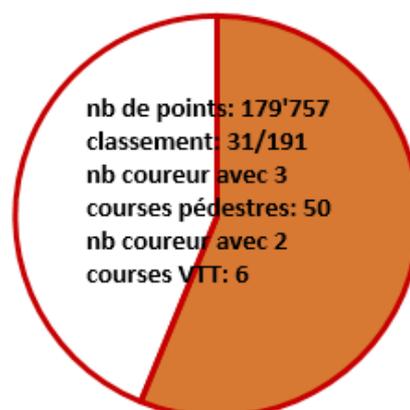
Plus qu'une course pour Aude, Gérald, Vincent F., Karin, Alcide, Julien, Luna, Pauline et Léonie e courses pour Daniel Dubrez et Daniel Schamberger.

Alors réservez votre dimanche du 8 octobre ou/et celui du 4 novembre pour les 2 dernières c inscrites au classement national de la saison en Alsace.

classement CF des Clubs du COM année 2016



classement CF des Clubs du COM au 01.10.2017



Organisation du club

30 septembre 2017 à Lauw

Belle réussite pour cette départementale à Lauw : plus de 110 coureurs dont une dizaine d'initiation ont pu apprécier les tracés intéressants de Karin.

Félicitation pour ta formation de traceur validée avec brio!

La carte des derniers 3 jours mériterait d'être remise à jour pour ce beau terrain qui fait certainement partie des plus belles forêts d'Alsace.

Merci encore à tous les bénévoles d'avoir contribué à la réussite de cette moyenne distance !

Championnat de Ligue de Sprint

Félicitation à Marion et Leslie qui gagnent respectivement en H/D 12 (et oui 1ère devant les garçons !) et D21.

Bravo aussi à Joka 3ème en H21.



Championnat de Ligue des clubs

Compte-rendu du championnat de Ligue des clubs du 23 septembre organisé à Buhl(68).

Bravo à Marion, Clément, Joka et Pierre qui terminent deuxièmes de ce 1er championnat de Ligue du Grand Est des clubs derrière l'équipe de Colmar.

Pierre, pour cette reprise sportive passe le relais à Marion à la 4ème position à seulement 13 secondes du 3ème et 2 minutes du 1er.

Marion réalise une course solide et reprend quelques secondes en donnant le relais toujours en 4ème à Clément qui reprend près de 30 secondes sur la tête de la course et gagne deux places en donnant le relais.

Joka qui malheureusement n'est pas au top de sa forme et quelques petites erreurs d'orientation lui font perdre l'espoir de revenir sur Kirian Meyer, le dernier relayeur de Colmar.

Mais c'est un très beau résultat pour ce relais qui termine 2ème à 4 minutes de l'équipe 1 de Colmar en devançant de 10 minutes l'équipe 2 de Colmar.

L'équipe 2 du COM termine à une belle 9ème place, et les équipes 3 et 4 sont respectivement 18ème et 32ème sur 41 équipes.

Bravo à nos jeunes ados Pauline et Léonie pour leur premier relais réussi et d'avoir ainsi permis au COM de classer 4 équipes!

Des photos du COM de ce beau week-end de CO sont consultables sous le lien suivant <https://www.flickr.com/photos/151760975@N07/albums/72157686397116601>

BUCHBERG - SAEGENKOPF

Echelle : 1 / 10 000 Equidistance : 5 m

MD Lauw 30sept2017

Violet D 3,1 km 100 m

>		/	/	y	
1	34	~	~		
2	39	↓	▲		○
3	37	⊗			
4	44	C			
5	54	↗	○		⊥
6	64	≡			○
7	51	≡	▲		⊥
8	57	≡	≡	y	
9	67	↓	≡		⊥
10	58	≡	▲		⊥
11	70	←	≡		○
12	71	≡			○
13	72	V			
14	100	←	↖		⊥

160 m



BUCHBERG - SAEGENKOPF

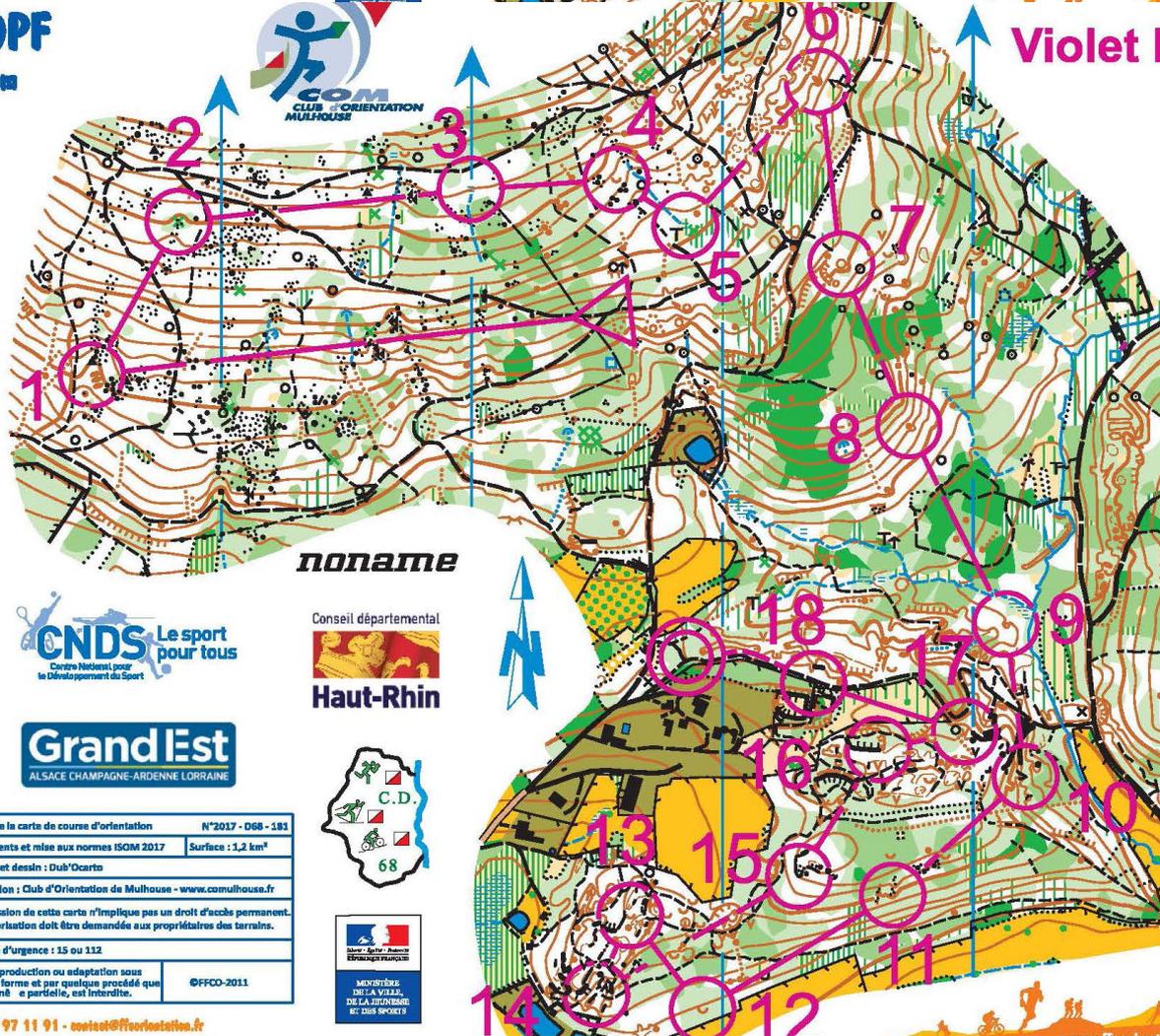
Echelle : 1 / 10 000 Equidistance : 5 m

MD Lauw 30sept2017

Violet H 4,2 km 125 m

>		/	/	y	
1	35	↑	•		⊥
2	36	⊗			
3	50	≡			○
4	44	C			
5	45	≡			○
6	48	•			∨
7	54	↗	○		⊥
8	65	•			
9	62	∩			
10	67	↓	≡		⊥
11	58	≡	▲		⊥
12	47	C			
13	68	↖	C		
14	41	≡	≡		↗
15	70	←	≡		○
16	71	≡			○
17	72	V			
18	100	←	↖		⊥

160 m



01 47 97 11 91 - contact@ffcoorientation.fr



**Dimanche
15 octobre 2017**

TRAIL ORIENTATION

SEUL, ENTRE AMIS OU EN FAMILLE, NE PERDEZ PAS LE NORD !

Plaine sportive du Waldeck, Riedisheim
Départs de 10h à 11h 30
Infos et contact: info@comulhouse.fr

4 circuits:
Trail'O - 10 km ou 20 km
Rand'O - 5 km ou 10 km

C O M U L H O U S E . F R



La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : Commission Communication

N°83 - Septembre 2017



✳ VIE FÉDÉRALE P.1
CQP Animateur CO
Appels à candidature

✳ VIE FÉDÉRALE P.2
Licence et santé
Coordonnées de contact

✳ VIE FÉDÉRALE P.3
Simplification d'organisation
de manifestations sportives

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

CQP ANIMATEUR COURSE D'ORIENTATION

Le CQP – **Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Course d'Orientation** est un diplôme professionnel qui permet de faire découvrir la discipline, autant au sein des clubs de la Fédération que dans les collectivités, structures associatives et établissements privés. A la suite d'une formation de 200h (150h en centre de formation et 50h en stage), le diplômé sera capable d'accueillir tous les publics sur l'activité, de préparer et d'encadrer des séances de CO en toute sécurité.

Pour obtenir le CQP, les conditions suivantes sont requises:

- *****Etre âgé de 18 ans à la date de délivrance du diplôme,
- ***Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de course d'orientation de moins d'un an à l'entrée en positionnement,
- **Etre titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) ou d'une autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS...)
- *Attester d'une expérience d'encadrement sportif de 100 heures par le président de l'association ou son employeur

Plus d'infos

APPELS À CANDIDATURE

Suite à l'AG électorale de mars 2017 et au renouvellement des commissions, des places restent vacantes dans les commissions suivantes :

COMMISSION DISCIPLINAIRE

de première instance : Daniel ROLLET (GE), Etienne PHILIPPOT (IF), Philippe ADOLPHE (IF), Bernard FRICK (GE)

Appel à candidatures : 4 bénévoles : 1 titulaire + 1 suppléant afin que l'organe soit régulièrement composé et puisse statuer, pour chacune des zones Sud-Est (ligues Auvergne-Rhône-Alpes et PACA) et Sud-Ouest (ligues Nouvelle-Aquitaine et Occitanie)

d'appel : Philippe LAURENT (BF), Yves DODIN (GE)

Appel à candidatures : 6 bénévoles : 1 titulaire + 1 suppléant afin que l'organe soit régulièrement composé et puisse statuer, pour chacune des zones Sud-Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest (Bretagne, Centre, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie et Pays-de-la-Loire)

COMMISSION DISCIPLINAIRE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

de première instance : appel à candidatures d'un membre titulaire afin que la commission soit régulièrement composée

d'appel : appel à candidature d'un professionnel de santé, afin que la commission soit régulièrement composée

ainsi que des membres suppléants, un membre au moins appartenant à une profession de santé et un autre au moins est choisi en raison de ses compétences juridiques pour chacun de ces deux organes.

Commission mixte nationale de l'USEP - Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré : un bénévole est requis.

Commission de surveillance des opérations électorales : appel à candidatures d'un bénévole de la zone Nord-Ouest pour compléter l'équipe.

Pour soumettre votre candidature, envoyez un mail à contact@ffcorientation.fr.

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : Commission Communication

N°83 - Septembre 2017



VIE FÉDÉRALE P.1
CQP Animateur CO
Appels à candidature

VIE FÉDÉRALE P.2
Licence et santé
Coordonnées de contact

VIE FÉDÉRALE P.3
Simplification d'organisation
de manifestations sportives

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

CONDITIONS MÉDICALES POUR LE RENOUELEMENT DES LICENCES

Pour rappel : dispositions du code du sport relatives au certificat médical modifiées par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5) ainsi que par le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport et le décret n° 2016-1387 du 12 octobre 2016 modifiant les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport (articles D. 231-1-1 à D. 231-1-5).

Depuis 1er juillet 2017, un certificat médical ne sera pas exigé pour renouveler la licence tant que le sportif ou son représentant légal attestera avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques d'un questionnaire de santé. À défaut, le sportif sera tenu de produire un nouveau certificat médical pour obtenir le renouvellement de la licence.

Dans votre espace licencié, vous pourrez trouver les documents mis à jour : bulletin d'adhésion, questionnaire santé (et son attestation) ainsi que le certificat médical.

COORDONNÉES EXTERNES CLUBS ET LIGUES

Pour mémoire, il est très important de renseigner la rubrique «contacts externes» (téléphone et e-mail) sur le site dédié (<http://licences.ffcoorientation.fr/>) car ces coordonnées sont rendues disponibles sur le site fédéral de manière automatique et utilisées par les visiteurs non-licenciés pour toutes demandes (cartes, manifestations sportives etc...).

La Lettre O clubs

Bulletin électronique d'information interne de la
Fédération française de course d'orientation
Rédaction : Commission Communication

N°83 - Septembre 2017



✕ VIE FÉDÉRALE P.1
CQP Animateur CO
Appels à candidature

✕ VIE FÉDÉRALE P.2
Licence et santé
Coordonnées de contact

✕ VIE FÉDÉRALE P.3
Simplification d'organisation
de manifestations sportives

#PointPresse
Retrouvez tous les articles
qui traitent de
la course d'orientation
ou de la FFCO
dans l'espace presse
du site fédéral.

VIE FÉDÉRALE

SIMPLIFICATION DE LA POLICE DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le décret 2017-1279 en date du 9 août 2017, entré en vigueur le lendemain de sa publication (pour les manifestations futures) a considérablement simplifié le code du sport dans la section 4 du Chapitre Ier du Titre III du Livre III relatif à l'organisation des manifestations sportives.

Concernant **les manifestations sportives sans classement ni chronométrage** et dans le respect du code de la route, il a modifié les articles R.331-6 et R.331-8 du code du sport. Il impose désormais une **déclaration à l'autorité administrative uniquement si le nombre de participants est supérieur à 100.**

Cette déclaration doit être déposée au plus tard un mois à l'avance auprès :

- du maire si la manifestation se déroule à l'intérieur du territoire d'une seule commune, ou à Paris du préfet de police,
- dans les autres cas du préfet territorialement compétent.

Concernant **les manifestations avec classement, chronométrage ou horaire fixé à l'avance** ; il a modifié les articles R.331-9 à R.331-11 du code du sport et impose désormais que ces manifestations ne fassent l'objet désormais que d'une déclaration auprès :

- du maire ou, à Paris, du préfet de police, si la manifestation se déroule sur le territoire d'une seule commune ;
- du préfet de département, si la manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs communes dans un même département ;
- du préfet de chacun des départements parcourus par la manifestation, si celle-ci se déroule sur le territoire de plusieurs départements et, également, du ministre de l'intérieur si le nombre de ces départements est de vingt ou plus.

Ces manifestations ne sont donc plus soumises au régime de l'autorisation.

La déclaration doit parvenir à l'autorité administrative compétente **deux mois au moins avant la date prévue** pour le déroulement de la manifestation. Ce délai est porté à trois mois lorsque la manifestation se déroule sur le territoire de plusieurs départements (R.331-10) L'article R.331-9 précise qu'un organisateur qui n'est pas membre de la fédération délégataire concernée doit au préalable demander l'avis de cette fédération. La fédération rend son avis, qui doit être motivé au regard de ses règles techniques et de sécurité dans un délai d'un mois à compter de la date de réception de la demande d'avis. Cet avis est communiqué par tout moyen, y compris par voie électronique, à l'organisateur et, en cas d'avis défavorable, à l'autorité administrative compétente. Faute d'avoir été émis dans le délai d'un mois, l'avis est réputé favorable.

Il est précisé dans l'article R.331-11 que dès réception du dossier de déclaration, l'autorité administrative compétente saisit pour avis les autorités locales investies du pouvoir de police de la circulation. Si le préfet est l'autorité administrative compétente, il peut également saisir pour avis la commission départementale de la sécurité routière. Il peut être prescrit par cette autorité administrative des mesures complémentaires de celles prévues par l'organisateur lorsque ces dernières lui semblent insuffisantes pour garantir la sécurité des usagers de la route, des participants et des spectateurs, pour assurer des conditions de circulation satisfaisantes et pour préserver la sécurité publique. Et pour savoir à quoi vous vous exposez si vous oubliez désormais de déclarer vos compétitions sachez que le fait d'organiser sans déclaration une manifestation sportive ou de fournir de faux renseignements lors de la déclaration ou, le cas échéant, de ne pas respecter les mesures complémentaires prescrites est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe soit une amende de 1500 euros au plus, ou des peines privatives de droit comme la suspension du permis de conduire pour une durée d'un an au plus....

Si vous souhaitez plus de détails, rendez-vous sur :

Code du Sport



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

REGIONALE GRAND EST - LD

Coupe du Crédit Mutuel

08 octobre 2017 Rodern (68)



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : Club d'Orienteering de Colmar
Directeur de course : Jean-Luc LEGALLAIS
Arbitre- Déléguée : Claudie Grevet
Contrôleur des circuits : Franck Colin
Traceur : Xavier Wack
GEC : Kirian Meyer

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL



CARTE

Nom : Rodern - Thannenkirch, " Le Dinzenrain"
Relevés : 2013
Cartographe : Michel DUBOC

Échelle : 1/10000 et 1/5000 circuits Vert et Jalonné
Équidistance : 5m
Type de terrain : Forêt variée type vosgienne,
nombreux rochers et éléments de relief



ACCÈS

Fléchage : Entrée de Rodern Village D1b
48°13'32.8"N 7°21'03.1"E
Distance parking-accueil : de 50 à 500m
Distance accueil-départ : 1.4 km / 200m + (≈30 min)
Distance arrivée-accueil : 350m



HORAIRES

Accueil : 9h30
Départ : de 10h00 à 12h00 « départ libre » avec 2' d'intervalle.
Remise des récompenses : Pas de récompenses
Fermeture des circuits : 14h00



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : (7) Conforme au règlement des Compétitions FFCO et RSGE 2017 (Noir, Violet Long, Violet moyen, Violet court, orange, jaune, bleu et vert)
Nombre de circuits initiation : 3 circuits + Jalonné (impossible en poussette)



RÉSULTATS

<http://v3.cocolmar.fr/>



SERVICES

Buvette et Restauration : Boissons, casse-croûte et Gâteaux



TARIFS

Licenciés FFCO : 19 ans et plus : 8€ / 18 ans et moins : 6€
Non-licenciés * : 19 ans et plus : 11€ / 18 ans et moins : 9€ (avec Pass'découverte ou Pass'Compétition compris)
Familles : Uniquement Circuits Découverte : circuits vert, bleu, jaune et jalonné - Individuel : 5€ / Famille : 10€ (plus de 3 personnes) - Sans Certificat médical et Pass'découverte compris
Location de puce : Location de « Puce » sur place : 2 € ou lors de l'inscription(caution 30€ ou CNI) Inscription sur place : + 2€



INSCRIPTIONS

Inscription en ligne sur site FFCO - **Clôture des inscriptions le 01 octobre 2017 à minuit.**
Possibilité d'inscription pour les non-licenciés et les étrangers : inscription@cocolmar.fr
*** /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement vous munir d'une puce électronique et être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.**



CONTACT

Jean-Luc LEGALLAIS : jean-luc.legallais@wanadoo.fr



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

STRASBOURG CITY RACE Moyenne distance

5 novembre 2017 STRASBOURG



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : ASOPErstein
Directeur de course : André HALLOUARD (6707GE)
Délégué : Yves CARU (6709 GE)
Arbitre : Yves CARU(6709GE)
Contrôleur des circuits : Jean Luc LEGALLAIS (6804GE)
Traceur :Eric DEMANGE (6707GE)
GEC : ASOPErstein

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : STRASBOURG Bassins (A3 recto voire recto verso pour certains circuits) Centre ville
Relevés : 2017 (CARTE neuve)
Cartographe :André HALLOUARD

Échelle : 1/4000 (cause parcours urbain-très nombreux détails)
Équidistance : 2,5m
Type de terrain : Urbain



ACCÈS

Fléchage : Mosquée de Strasbourg. Allée Colette BESSON
Distance parking-accueil : 10m à 700m
Distance accueil-départ : 800m
Distance arrivée-accueil : 100m



HORAIRES

Accueil : 9h30
Départ : 10h30
Remise des récompenses : 14h00
Fermeture des circuits : 14h30



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 7(pas de jalonné) départ au boîtier
Nombre de circuits initiation –jalonné : 1



RÉSULTATS

Affichage et www.asope.info



SERVICES

Accueil en Gymnase .Buvette Distance des parcours sur www.asope.info
Nombreuses récompenses



TARIFS

Licenciés (FFCO, UNSS, UGSEL) : 1-12 ans : 4,00 €, 13-18 :6,00 €, 19 ans et + : 8,00 €
Non-licenciés : Tarif licenciés + 3,00 € (Pass'O)
Circuit Initiation (Pass'Orientation compris) : Individuel : 5,00 € - Famille (+ de 3 personnes) : 10,00 €
Location de puce : gratuit + dépôt caution (papier identité ou 30 euros)



INSCRIPTIONS

Date limite **22 octobre 2017 minuit** .Inscriptions prise en compte si le paiement a été effectué
circuits compétition: inscription en ligne sur le site FFCO ou à adresser sur le site club jusqu'au 22 octobre 2017 minuit
circuit d'initiation: inscription sur place

/!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.



CONTACT

asope@free.fr - ASOPE 5 rue des Prunus 67150 HINDISHEIM tél +33 3 88 59 05 60

